

## INFORMATIONS POUR LES RÉSERVATIONS D'APPARTEMENTS POUR 2024

À la suite de nombreuses demandes pour les congés 2024, le CSE Central prendra en compte les réservations à partir du 02 novembre 2023.

**Les salariés n'ayant pas bénéficié de réservations durant 2023 seront prioritaires.**

(Au cas où aucunes demandes de la part d'autres salariés, une réponse vous sera donnée un mois avant le début des congés).

Toutes les demandes à partir du 02/11/2023 seront enregistrées au bureau du CSE de Briord (avec la date et l'heure pour la prise en compte).

Les membres du CSE Central restent à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

Téléphone : 04 74 36 18 61

Mail : ce.roset.briord@free.fr

Le 31/08/2023